CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E182764** **VALABLE JUSQU'AU** **10/09/2027**

ÉDITÉ LE **18/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/03/2019
Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX 2021B00492

Siret : **849 488 341 00033**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 2159860

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011225587104

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011225587104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ASH ENERGIE**

17 RUE DE L'ORMETEAU
PARC DES TUILERIES LOT 203
77500 CHELLES

Téléphone : 06 03 63 37 25 **Fax :** 00
Portable :

Site Internet :
E-mail : ashenergie@gmail.com

Responsabilité légale :
ALBINOIU MADALIN MARIAN GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / HUDITA VASILE DANUT CO-GÉRANT / SIMION GHEORGHE GABRIEL CO-GÉRANT

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	17/11/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	07/07/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/07/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	17/11/2026
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	11/09/2024
o Isolation des combles perdus	11/03/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/09/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/11/2026 11:17

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.